

République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ GAMAL ABDEL NASSER

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTE

MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

**DIRECTIVES CONCERNANT LA PREPARATION
ET LA SOUTENANCE DU MEMOIRE POUR LE
DIPLÔME DE Master parcours « Microbiologie
et Immunologie » Spécialité Microbiologie ou
Immunologie**

Septembre 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. FORMALITES ADMINISTRATIVES ET ACADEMIQUES	3
1.1 Proposition et validation de Sujet de Mémoire.....	3
1.2 Encadrement de Mémoire.....	3
1.3 Enregistrement.....	3
2. PRÉPARATION DU MEMOIRE	4
2.1 Directeur(s) de Mémoire et responsabilités.....	4
2.2 Les rubriques d'un mémoire.....	4
2.3 Les pages obligatoires	4
2.4 Le corps du mémoire	5
2.5 Les références	5
2.6 Les pages d'appui.....	5
3. SOUTENANCE DE MEMOIRE.....	5
3.1 Préparation du candidat à la soutenance	5
3.2 Période et Lieu	5
3.3 Documents à fournir à la direction des études avancées	6
3.4 Composition du Jury de soutenance	6
3.5 Préparation de la cérémonie de soutenance	6
3.6 Déroulement de la soutenance	7
3.7 Dépôt des mémoires	8
4. DIPLOME	8
4.1 Attestation Provisoire Tenant Lieu de Diplôme	8
4.2 Diplôme	8
4.3 Autre Attestation :	9
5. MOTIVATIONS.....	9
6. ANNEXES	10
6.1 Annexe 1 : Présentation de la couverture du mémoire	10
6.2 Annexe 2 : Rapport d'évaluation du mémoire.....	11
6.3 Annexe 3 : Proposition de Jury de soutenance.....	12
MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	12
6.4 Annexe 4 : Note de service portant fixation du jury et la date de la soutenance	13
MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	13
6.5 Annexe 5 : Fiche de soutenance	14
MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	14
6.6 Annexe 6 : Grille de notation du mémoire	15
6.7 Annexe 7 : Attestation de diplôme.....	16
6.8 Annexe 8 : exemplaire du diplôme Master	17

INTRODUCTION

Le Master de Microbiologie et Immunologie de la Faculté des sciences et techniques de la santé (FSTS) assure la totalité des enseignements théoriques et pratiques préparant au Diplôme de Master de microbiologie et d'immunologie.

Le Master est structuré en quatre semestres de 30 crédits chacun. Les deux premiers semestres conduisent à la validation du Master 1 qui est un tronc commun et les deux derniers, à celle du Master 2 qui se subdivise en 2 spécialités :

- Master 2 parcours « Microbiologie et Immunologie » Spécialité Microbiologie
- Master 2 parcours « Microbiologie et Immunologie » Spécialité Immunologie

Un stage pratique accompagné de la rédaction d'un mémoire de fin de stage est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Ce diplôme est obtenu après présentation et soutenance publique d'un mémoire issu des travaux de recherche menés par l'impétrant sous la direction d'un directeur de mémoire. Il confère de titre de *Master es Science*.

1. FORMALITES ADMINISTRATIVES ET ACADEMIQUES

1.1 Proposition et validation de Sujet de Mémoire

Chaque enseignant définit son domaine de recherche qu'il communique son école doctorale.

Les sujets de mémoire proposés doivent être en relation avec les préoccupations de santé du pays en priorité et/ou de tout autre problème de santé constituant des priorités de l'OMS et réalisables dans le contexte de notre pays.

Le sujet de mémoire est une condition obligatoire pour l'admission au sein du master.

Le sujet de mémoire peut être proposé par l'étudiant ou le directeur de mémoire et **validé** par le jury de sélection du au sein du Master.

Le mémoire est individuel. Un même sujet de mémoire donné à plusieurs étudiants ne peut être envisagé que dans le cadre d'une étude multicentrique. Dans ce cas chaque étudiant aura un site d'application spécifique.

1.2 Encadrement de Mémoire

Le ou les directeurs de mémoire doivent être des enseignants spécialisés dans le domaine de recherche proposé et, avoir au moins le grade de Maître-Assistant ou Chargé de recherche.

1.3 Enregistrement

Le sujet du mémoire sera enregistré au répertoire du Master de Microbiologie et Immunologie de la FSTS et obtiendra un numéro d'enregistrement affecté d'un code par spécialité (**codes à intégrer**).

Le changement de sujet de mémoire après ces formalités reste en principe interdit. Cet interdit ne pourra être levé que de façon exceptionnelle à la demande du conseil de master et sur présentation d'un procès-verbal.

2. PRÉPARATION DU MEMOIRE

2.1 Directeur(s) de Mémoire et responsabilités

Ne peut être directeur de Mémoire qu'un enseignant de rang magistral (Professeur, Directeur de recherche, Maître de Conférence, Maître de recherche) ou à défaut un Maître-Assistant ou Chargé de recherche.

Le nombre d'étudiants par Directeur de Mémoire doit être limité à cinq (5) au maximum par an en vue d'un encadrement efficace.

Le choix des méthodes de recherche et l'organisation séquentielle du contenu du mémoire relèvent de la responsabilité du (des) directeur(s) de thèse.

Les étudiants sont entièrement responsables de la présentation matérielle de leurs travaux y compris la saisie, la mise en page et la reliure du document ; aussi doivent-ils se référer aux directives de l'institution décrites dans le sous chapitre (suivant).

2.2 Les rubriques d'un mémoire

❖ La couverture :

Elle sera rigide en papier cartonné en couleur unique blanche pour tous les deux parcours et présentée comme suit : Voir annexe 1.

NB :

- ❖ Le N° du mémoire est obtenu après le dépôt de tous les documents pour la soutenance au niveau du directoire du master. Il sera suivi de l'année de soutenance.
- ❖ La couverture portera sur le bord de la reliure les mentions suivantes : université, Titre, N° et année de soutenance du mémoire
- ❖ Au pied de page : adresse du Master de Microbiologie et Immunologie
- ❖ Les reliures en spirales sont interdites.

2.3 Les pages obligatoires

- ❖ La page de garde, présentée comme la couverture en ajoutant « Présentée et soutenue le » ;
- ❖ La page de titre se présentera comme suit :
 - Titre du Mémoire
 - Par (Prénoms et nom de l'étudiant (e))
 - Mémoire présenté à la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé en vue de l'obtention du grade de *Master es Science*.
 - Mois et année du dépôt du Mémoire
- ❖ La dédicace et Les remerciements (pages facultatives)
- ❖ La table des matières (NB : la numérotation débute à partir de la page d'introduction)
- ❖ La liste des tableaux et figures

2.4 Le corps du mémoire

Il doit respecter les règles de la rédaction scientifique.

La présentation écrite a pour objectifs d'aider à la rédaction des résultats des travaux de recherche, d'harmoniser la présentation écrite des travaux, de faciliter l'exploitation des résultats des travaux. Circonscrire le nombre de page entre 60 et 80. La police doit être le Time New Roman, taille 14, interligne 1,5.

Il comporte les points suivants :

- Introduction
- Généralités (limitées et pertinentes)
- Matériel et Méthodes
- Résultats
- Commentaires ou Discussion
- Conclusion
- Suggestions
- Références
- Résumé et Mots clés

Le résumé figure aussi sur le verso de la couverture, il sera limité, en dix lignes et traduit en Anglais. Il doit préciser les idées maîtresses de l'ouvrage en respectant sa structure et saisi en simple interligne à une taille de police de 12 points et la police Times New Roman.

2.5 Les références

Utiliser le système numérique séquentiel (Système de VANCOUVER). Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte, sans se soucier de l'alphabet.

2.6 Les pages d'appui

Annexes (questionnaires, glossaire, Fiche d'enquête, iconographie, résumé du mémoire, etc...).

3. SOUTENANCE DE MEMOIRE

3.1 Préparation du candidat à la soutenance

La préparation du candidat à la soutenance est une tâche hautement pédagogique. Elle incombe à l'école doctorale d'appartenance du Master et plus précisément au directeur de mémoire.

3.2 Période et Lieu

La période de soutenance correspond à celle de l'année Universitaire (pas de soutenance pendant les vacances). Les périodes proposées sont les mois de : Novembre, Janvier, Mars et Mai de l'année universitaire en cours.

La soutenance est un cérémonial solennel. Elle a lieu dans les locaux de la FSTS.

3.3 Documents à fournir à la direction des études avancées

- Attestation de validation du cursus universitaire signée du Directeur du master;
- Attestation de validation des stages au laboratoires.
- Autorisation et jury de soutenance ;

3.4 Composition du Jury de soutenance

Le jury de soutenance comprend quatre (4) à six (6) membres composés comme suit :

- Un Président (Professeur, Directeur de recherche, Maître de conférences ou Maître de recherche) ;
- Deux Membres (Maître de Conférences, Maître de recherche, Maître-Assistant ou Chargé de recherche)
- Directeur de mémoire (Professeur, Directeur de recherche, Maître de Conférences, Maître de recherche, Maître-Assistant ou Chargé de recherche)

Les membres du jury sont proposés par le Directoire du master et confirmé par le Vice-Recteur chargé de la recherche. Les autres membres du jury doivent avoir au minimum le grade de Maître-Assistant ou chargé de recherche.

- Dans la mesure du possible seront invités des Professeurs ou Directeur de recherche étrangers pour y participer.

3.5 Préparation de la cérémonie de soutenance

- Dépôt de 4 exemplaires du texte du mémoire au Directoire du Master ;
- Proposition du jury par le Directeur du Master (arrêté du vice-recteur chargé de la recherche) ;
- Transmission à chaque membre du jury d'un exemplaire du texte du mémoire (avec les fiches d'évaluation) ainsi que le formulaire d'évaluation avec précision de l'échéance pour la transmission du rapport d'évaluation ;
- Information de l'auteur du mémoire de la composition du jury ;
- Rapport d'évaluation, à transmettre dans un délai d'un (1) mois au Directoire du master. Ce rapport comporte 2 éléments :
 - Les commentaires justifiant la recommandation et ;
 - Une des 3 recommandations suivantes : 1) l'acceptation du mémoire pour soutenance avec ou sans condition ; 2) le retour du mémoire à l'étudiant pour correction majeure, 3) le rejet du mémoire sans droit de reprise accompagné de la mention échec.

Les recommandations des membres du jury doivent être unanimes quant à l'une des 3 décisions possibles : acceptation, retour ou rejet.

- Après réception de la totalité des rapports, le Directoire du master les transmet à la direction du mémoire pour la synthèse des recommandations des membres du jury. La

direction du mémoire est responsable de l'acheminement à l'étudiant de la partie des commentaires qui concerne les corrections requises.

- Confidentialité : toutes les évaluations sont confidentielles. Le cas échéant, seuls les commentaires sont transmis à l'étudiant sans indication de l'auteur.
- Les corrections doivent être effectuées dans un délai maximum de 2 mois et déposées avec l'accord écrit du directeur de mémoire.
- Lorsque le mémoire est accepté pour la soutenance, le Directeur propose la date et le lieu de soutenance au jury (sur proposition du président de jury).
- Affectation d'une salle pour la soutenance ;
- Préparation du dossier de soutenance (les imprimés de grille de notation, le livret de l'étudiant, l'arrêté...) par le Directoire du mémoire et expédition au président de jury sous pli fermé.

3.6 Déroulement de la soutenance

1. Aménagement de la salle

Les salles de soutenance doivent être confortables et équipées de matériel audio-visuel adéquat. L'écran et le jury doivent être en face du public, l'impétrant en position latérale.

2. *Procédure de la soutenance proprement dite*

1. Prise de parole par le président du jury pour présenter les membres du jury, l'impétrant, le sujet et autorisation de l'impétrant à procéder à sa présentation power point pour 15 minutes.
2. L'impétrant présente 15 minutes puis invite les membres du jury à regagner la table de séance.
3. Le président distribue la parole en représentant les membres du jury au moment de leur prise de parole avec cette fois-ci leurs qualifications.
4. Par ordre, d'abord les membres, puis le directeur du mémoire qui présentera le travail de mémoire et enfin le président.
5. Le temps d'intervention est de 10-15 min par membre ;
6. Délibération dans une autre salle selon la grille de notation des mémoires de master, présentée en annexe ;
7. Une fiche de synthèse de la soutenance doit être remplie et validée par le président du jury.
8. Retour en salle pour la proclamation des résultats dans la formule suivante :

Vu les lois et règlements en vigueur

Vu les résultats obtenus au cours du cursus du Master,

Vu les résultats obtenus au terme des stages,

Vu la soutenance du mémoire,

Vu la délibération du jury,

Je vous confère le grade de *Master es Science* parcours « Microbiologie et Immunologie »
Spécialité Immunologie ou Microbiologie avec la mention... ..

.....

Photos de l'impétrant avec les membres du jury

NB :

La qualité du mémoire ou les qualités personnelles du candidat peuvent être reconnues par une recommandation spéciale pour publication ou autres termes distinctifs mais ne peuvent en aucun cas faire changer la mention.

3.7 Dépôt des mémoires

Le mémoire sera déposé et enregistré au *Directorat du master* après correction conformément aux critiques formulées par les membres de jury de soutenance. La correction sera justifiée par une attestation délivrée par le président du jury de soutenance et validée par le *Directoire du Master*.

10 exemplaires seront déposés :

- Deux pour la bibliothèque de la Faculté
- Deux pour la bibliothèque de l'Université
- Deux pour les échanges inter universitaires (prêt)
- Deux pour la bibliothèque nationale
- Deux pour le lieu d'application du travail.
- Au service des études avancées

Un support numérique du mémoire (CD rom) sera déposé à la bibliothèque de la FSTS et à la bibliothèque de l'université.

4. DIPLOME

4.1 Attestation Provisoire Tenant Lieu de Diplôme

Après la soutenance, une attestation (annexe 7) tenant lieu de diplôme est délivrée au postulant. Le diplôme ne lui sera remis qu'en échange de ladite attestation, suite à la présentation de l'attestation de correction du mémoire signée par le président du jury de soutenance, et de l'attestation de réception des exemplaires exigés au point 3.7.

4.2 Diplôme

Le diplôme de *Master es Science* parcours « Microbiologie et Immunologie » Spécialité Immunologie ou Microbiologie délivré à l'étudiant et pourra lui ouvrir la voie pour le doctorat en fonction de la mention obtenue. Il sera délivré par les autorités de la FSTS dans un délai minimum de six (06) mois et maximum de douze (12) mois. Le modèle de Diplôme est présenté en annexe 8.

4.3 Autre Attestation :



Une attestation sera délivrée après avoir suivi toutes autres formes de rencontres scientifiques.

5. MOTIVATIONS

Une prime d'encadrement de mémoire et de soutenance sera octroyée à l'enseignant conformément aux conditions en vigueur à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

6. ANNEXES

6.1 Annexe 1 : Présentation de la couverture du mémoire

République de Guinée ----- Université Gamal Abdel Nasser de Conakry -----  FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTE  MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	
ANNEE : (Année de soutenance)	N°/
MEMOIRE pour l'obtention du grade de <i>Master es Science</i> parcours « Microbiologie et Immunologie » Spécialité Immunologie ou Microbiologie	
Thème	
<div style="background-color: #4a86e8; color: white; padding: 10px; border-radius: 5px; display: inline-block;">Libellé</div>	
Présentée et soutenue publiquement à Conakry (Date Soutenance)	
Par Candidat :(Nom, Prénoms, Date et Lieu de naissance)	
Membres du jury	
Président : Mr ou Mme , Grade	
Membres : Mr ou Mme....., Grade	
Mr ou Mme....., Grade	
Directeur : Mr ou Mme....., Grade	

6.2 Annexe 2 : Rapport d'évaluation du mémoire



Faculté des Sciences et Techniques de la Santé
Rapport d'évaluation des mémoires du Master de
Microbiologie et Immunologie



Nom et prénoms candidat(e) :		Date de réception : Date de renvoi :
Thème :		
MEMOIRE	Remarques / Recommandations*	NOTES
Problématique (Intérêt du sujet)	/10
Pertinence et définition des objectifs	/10
Méthodologie (méthodes et techniques)	/10
Présentation et Interprétation des résultats	/7
Discussion et conclusion	/10
Logique du plan	/3
Clarté du texte – orthographe	/3
Références	/7
Total mémoire	/60
Décision	Conditions	
Acceptation du mémoire pour soutenance	Correction à apporter avant la soutenance	
Retour du mémoire à l'étudiant pour correction majeure	Corrections pouvant se faire après la soutenance	
Rejet du mémoire sans droit de reprise	Avis de l'examineur nécessaire avant dépôt final : Oui Non	
Identité et signature de l'examineur :		

6.3 Annexe 3 : Proposition de Jury de soutenance



Travail-Justice-Solidarité
UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTÉ
MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE



Proposition de Jury de la soutenance

Les enseignants dont les prénoms et noms suivent sont désignés comme membre du Jury de la soutenance de l'étudiant (e) :

Matricule : de laème promotion dont le thème est intitulé :

.....
.....
.....
.....
.....

Autorisé à soutenir le/...../20....

Lieu :/.....heures

Président(e) :

Membres :

.....
.....
.....

Directeur (trice) de mémoire

.....

Codirecteur (s) (trice) de mémoire

1.

Conakry, le/...../20....

Le Directeur du Master

6.4 Annexe 4 : Note de service portant fixation du jury et la date de la soutenance

Travail-Justice-Solidarité
UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTÉ
MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Note de service n°.....
Portant soutenance de mémoire de master de Microbiologie

Vu la loi fondamentale promulgué par le décret n°250d du 31 décembre 1990
Vu le décret n°175/PRG/89 portant statut des universités de Conakry et de Kankan
Vu la décisionportant création du Master de microbiologie

Le jury et la date de soutenance du mémoire de Master de l'étudiant
.....de laème promotion du Master de Microbiologie et
Immunologie de la Faculté des Sciences et Technique de la Santé de l'Université Gamal Abdel
Nasser de Conakry, sont fixés ainsi qui suit :

Le Jury de la soutenance

Président(e) :

Membres :

.....

.....

.....

Directeur(trice) de mémoire :

.....

Thème du mémoire de master :

.....

.....

.....

.....

Autorisé à soutenir le/...../20....

Conakry, le/...../20.....

Le Vice-Recteur Chargé des Etudes

6.5 Annexe 5 : Fiche de soutenance



Travail-Justice-Solidarité
UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTÉ
MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE



FICHE DE SOUTENANCE

(A ne pas remettre au candidat)

Nom et prénoms du candidat :

Date et lieu de naissance :

Filiation :

Université d'Origine :/Nationalité :

Date d'entrée à l'Université :

Faculté :Master:.....

Parcours :Spécialité :

Promotion :

Moyenne des notes obtenues au cours du cursus :

Grade postulé par le candidat : master es science. Matricule :

Laboratoire de Stage :

Sujet de mémoire :
.....
.....
.....
.....

Numéro de la Note de service de programmation :

Composition du Jury

Président(e) :

Membres :

Directeur(trice) du mémoire :
.....
.....

Mention

Excellent

Remarquable

Satisfaisant

Acceptable

Échec

Appréciations particulières du jury de soutenance...
.....
.....

Conakry, le/...../20.....

Le président de Jury

6.6 Annexe 6 : Grille de notation du mémoire

		FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTÉ GRILLE DE NOTATION DES MEMOIRES DU MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE			
Nom et prénoms candidat(e) :			Date de Soutenance :		
			Heure de Soutenance :		
Notes littérales		Notes numériques	Appréciations	Observation	
A	A+	9,00 et plus	Excellent		
	A	8,50 à 8,99			
	A-	8,00 à 8,49			
B	B+	7,67 à 7,99	Remarquable		
	B	7,34 à 7,66			
	B-	7,00 à 7,33			
C	C+	6,67 à 6,99	Satisfaisant		
	C	6,34 à 6,66			
	C-	6,00 à 6,33			
D	D+	5,67 à 5,99	Acceptable		
	D	5,34 à 5,66			
	D-	5,00 à 5,33			
E	-	< 5	Échec		
Emargement					
Président du jury :		Membres du Jury :			
		1. 2. 3. 4.			

6.7 Annexe 7 : Attestation de diplôme
UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY



FACULTE DES SCIENCE ET TECHNIQUE DE LA SANTE



MASTER DE MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

ATTESTATION DE DIPLOME

Le doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, soussigné, atteste que :

Monsieur/Madame.....
Né(e) leà.....
PaysNationalité.....
a été déclaré admis au Master de Microbiologie et Immunologie option avec la
mention par le jury dudit Master siégeant auprès de ladite Faculté le
.....ce qui lui confère 120 crédits.

La présente attestation, scellée du sceau de la Faculté des Sciences et Techniques de la Santé est délivrée à titre provisoire en attendant l'établissement du diplôme.

Conakry, le
Le doyen

6.8 Annexe 8 : exemplaire du diplôme Master